

DOSSIER DE CANDIDATURE À UN EMPLOI D'ATTACHÉ TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (ATER)

Année universitaire 2022-2023

ENGAGEMENT A SE PRÉSENTER A UN CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

À remplir par les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, ou d'un titre ou diplôme étranger équivalent.

Je soussigné(e), candidat(e) à un recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche pour l'année universitaire 2022-2023 à l'E.N.S.M.A., m'engage à me présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

le

Signature